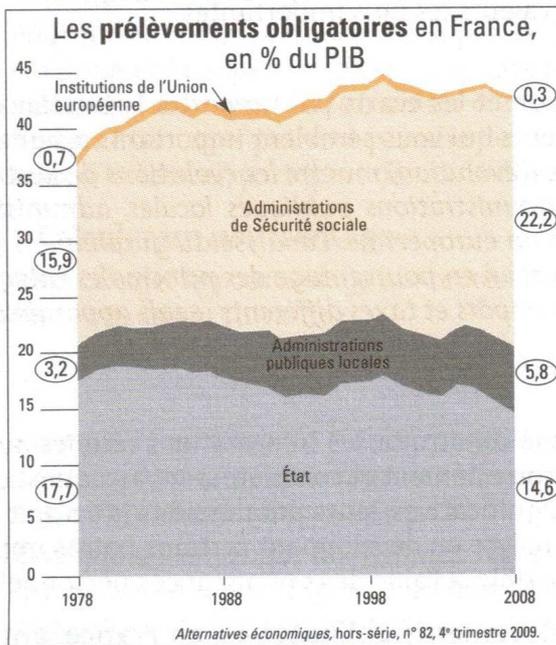




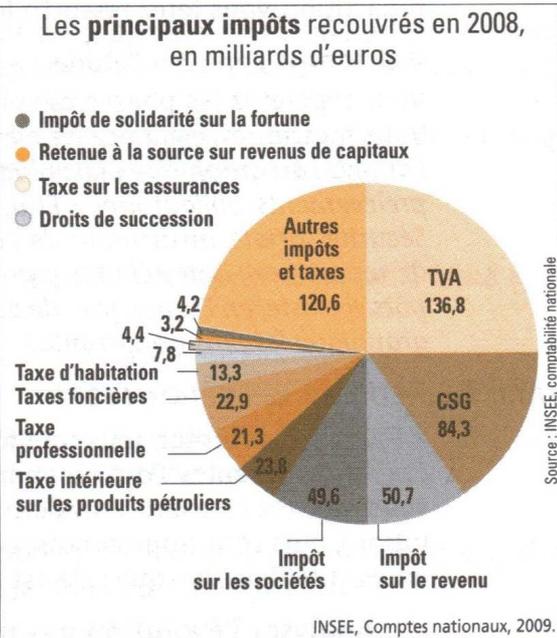
# EXPLOITER UN GRAPHIQUE

## ☺ Exemple :

Graphique 1



Graphique 2



1. Analysez l'évolution des prélèvements obligatoires, en France, entre 1978 et 2008.
2. Caractérissez la structure des impôts français en 2008.

## ☺ Les étapes :

### 1<sup>ère</sup> étape : lire le graphique.

#### - **Identifier le type de graphique.**

La compréhension du type de graphique évite les erreurs d'interprétation. Il existe deux principales formes de graphiques: le graphique d'évolution permet d'observer un phénomène au cours d'une période et le graphique de répartition en donne une représentation à un moment donné.

*Le graphique 1 est un graphique d'évolution. Le graphique 2 est un graphique de répartition, le diagramme circulaire donnant les composantes des impôts en-France en 2008.*

#### - **Repérer l'environnement du graphique.**

- Le titre : il donne une idée générale de la variable représentée.

*Ces graphiques traitent des prélèvements obligatoires, impôts et cotisations sociales. Le premier montre les variations dans le temps de la structure des prélèvements obligatoires des administrations publiques et le second la répartition des impôts.*

- La date : c'est un élément important car, dans le domaine statistique, les informations vieillissent vite. Cette date précise l'actualité de l'information.
- La source : elle renseigne sur la qualité de l'information. Les informations peuvent provenir de plusieurs sources, officielles ou non.
- L'unité de mesure : il peut s'agir de valeurs, de pourcentages de répartition, de variations en cas d'évolution. Dans certains cas, les valeurs en ordonnées ont une très grande amplitude. Afin de conserver visuellement les proportions, on utilise une échelle logarithmique. L'écart entre 1 et 10 est le même qu'entre 10 et 100, 100 et 1 000 ...

*Dans le graphique 1, l'unité de mesure est le pourcentage des principaux prélèvements par rapport au PIB (produit intérieur brut). Dans le graphique 2, il s'agit de la répartition en valeur des différentes composantes des impôts.*

## **2<sup>ème</sup> étape : analyser le graphique en deux temps.**

- **1<sup>er</sup> temps: faire apparaître la tendance générale.**

Dans le cas d'un graphique d'évolution, vous tracerez une droite qui va vous permettre de repérer le sens de l'évolution générale: hausse, baisse, stabilité. Pour un graphique de répartition, vous ferez ressortir les valeurs les plus importantes.

- **2<sup>e</sup> temps: préciser l'étude.**

Vous repérerez les phases d'évolution et les écarts par rapport à la tendance générale. Vous mettrez en évidence les éléments qui vous semblent importants à signaler.

*L'analyse du graphique 1 (graphique d'évolution) montre les évolutions de la structure des prélèvements obligatoires : État, administrations publiques locales, administrations de Sécurité sociale, institutions de l'Union européenne. L'analyse du graphique 2 (graphique de répartition) doit débuter par le calcul en pourcentage des principales catégories d'impôts. Il existe, en France, près de 200 impôts et taxes différents; seuls apparaissent dans ce graphique les plus importants.*

## **3<sup>ème</sup> étape : rédiger les réponses.**

Il s'agit de présenter, sous une forme construite, les informations réunies au cours des étapes précédentes. Pour répondre correctement et complètement aux questions posées, vous mettrez en avant les valeurs significatives, leurs progressions (s'il s'agit d'une évolution), puis vous approfondirez l'analyse en développant certains points importants et en les justifiant, lorsque cela est possible, à l'aide de connaissances personnelles.

- **1. Analysez l'évolution des prélèvements obligatoires, en France, entre 1978 et 2008.**

Les prélèvements obligatoires désignent l'ensemble des impôts et des cotisations sociales versés par les agents économiques aux administrations publiques, c'est-à-dire à l'État (au sens strict), aux collectivités locales et aux organismes de Sécurité sociale. Ils servent à financer l'ensemble des dépenses des administrations publiques. Le taux de prélèvements obligatoires est le rapport de ces prélèvements au produit intérieur brut (PIB).

Entre 1978 et 2008, la part des prélèvements obligatoires dans le PIB n'a guère cessé de progresser, passant d'environ 37,5 % en 1978 à 42,9 % en 2008. En trente ans, la structure des prélèvements a changé: la part destinée aux administrations de Sécurité sociale a progressé en raison de l'effort social de la nation pour financer la protection sociale (vieillesse, maladie, invalidité, chômage, maternité, charges de famille ...), la part destinée à l'État (administrations publiques centrales) diminue. Quant à celle des collectivités locales, elle a augmenté. À partir de l'année 2000, on assiste à une légère décline des prélèvements obligatoires due, notamment, à la baisse des impôts destinés à l'État.

- **2. Caractériser la structure des impôts français en 2008.**

Il existe, en France, près de 200 impôts et taxes différents. Les huit principaux représentent plus des trois quarts du total des impôts prélevés. On distingue traditionnellement deux types d'impôts: les impôts directs, qui sont supportés par les agents qui les paient, et les impôts indirects, qui sont payés par le consommateur final lors de ses achats.

- Si l'on range les impôts dans un ordre décroissant d'importance, on trouve le classement suivant:

- La TVA (taxe sur la valeur ajoutée) est le premier impôt français. Il s'agit d'un impôt indirect qui représente 25,2 % du total des impôts prélevés en France.
- La CSG (contribution sociale généralisée), avec 15,5 % du total des rentrées fiscales, est affectée à certaines dépenses de lé} Sécurité sociale.
- Suivent les impôts directs, comme l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP = 9.3 % du total), l'impôt sur les sociétés (IS = 9,3 %), la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP = 4A %) puis la taxe professionnelle (3,9 %), les taxes foncières (4,2 %) et la taxe d'habitation (2A %).
- Les autres impôts et taxes représentent 22,2 % du total.